



## Commission de l'emploi, de l'insertion et du logement

### 4127 - Subventions aux associations pour la prévention médico-sociale

#### Subventions en faveur d'actions dans le domaine de la prévention médico-sociale

#### Rapport n° CP/2015/598

#### Service gestionnaire :

Service des actions de prévention sanitaire

#### Résumé :

Le présent rapport vise à proposer l'attribution de subventions à des associations œuvrant dans le domaine de la prévention médico-sociale pour un montant de 18 840 €.

Le rapport concerne l'attribution de subventions en faveur d'associations figurant dans le tableau joint en annexe et regroupées par thématiques.

### **I. PREVENTION, LUTTE CONTRE LA SEDENTARITE ET LA DIFFICULTE D'ACCES AUX SOINS**

**Médecins du Monde** soigne les populations les plus vulnérables qui n'ont pas accès aux soins. C'est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de solidarité internationale dont l'action repose sur l'engagement de bénévoles et de volontaires (administrateurs, logisticiens, médecins, infirmiers, sages-femmes...).

Son financement s'appuie sur la générosité du public (les dons privés représentent 60% du budget) et les subventions.

L'activité de l'association se décline selon plusieurs dispositifs.

#### **1. Un centre d'Accueil, de Soins et d'Orientation (CASO)**

Situé au centre-ville de Strasbourg, il est ouvert à toutes personnes précaires et en difficultés d'accès aux soins et aux droits. Ce centre ouvert du lundi au vendredi propose un accueil avec entretien, consultation médicale, prise en charge, orientation et accompagnement.

L'équipe pluridisciplinaire (médecins, dentistes, infirmiers, psychologues, pharmaciens, assistantes sociales...) est appuyée par 2 salariés et environ 80 bénévoles sans lesquels l'exercice de la mission ne serait pas possible.

En 2014, le CASO de Strasbourg a accueilli 1 044 patients dont 659 nouveaux et a réalisé 8 302 consultations.

#### **2. Missions mobiles de soins de proximité**

Une équipe de 36 bénévoles (médecins, infirmières, pharmaciens, chauffeurs) va à la rencontre de personnes marginalisées, totalement exclues du système sanitaire, sans abri, jeunes en errance, populations vivant sur des terrains insalubres (Roms)... ; ceci au moyen de « maraudes » et d'interventions dans les bidonvilles.

En 2014, 77 maraudes ont été effectuées et ont généré 2 010 contacts dont 649 nouvelles personnes. 386 personnes ont été orientées ou accompagnées vers un hébergement d'urgence. Dans ce cadre spécifique, un partenariat est engagé avec les services du Département (CLAT, CIDDIST, PMI) pour les missions de prévention, de la tuberculose, des

infections sexuellement transmissibles avec une attention particulière pour les enfants en bas âge.

Pour la mission "bidonvilles" en 2014, 472 consultations médicales ont été dispensées pour 264 patients sur 11 terrains différents. La moyenne d'âge des populations rencontrées est de 23,1 ans et la moitié de la population a moins de 20 ans.

**Il est proposé d'accorder une subvention à l'association Médecins du Monde à hauteur de 7 296 € pour le CASO et 1 680 € pour les Missions mobiles de soins de proximité, soit un total de 8 976 € pour l'exercice budgétaire 2015.**

## **II. PREVENTION DU SIDA ET DES HEPATITES**

**1) L'association AIDES** poursuit son action de lutte contre l'épidémie du Sida, la prévention du VIH et des hépatites depuis 1987. De ce fait, AIDES intervient dans le champ de compétence du Conseil Départemental en matière de prévention du VIH, des hépatites et des infections sexuellement transmissibles.

Les principaux axes d'intervention d'AIDES s'orientent vers des publics cibles tels que les hommes ayant des relations avec d'autres hommes, les personnes d'Afrique subsaharienne, ...

Les actions menées consistent à développer la connaissance des publics sur les risques, à favoriser l'accès à un dépistage précoce et à faciliter un accès rapide à la prise en charge et aux soins, à accueillir, soutenir et accompagner les personnes diagnostiquées VIH positives. Pour l'ensemble de ces actions, AIDES est un partenaire du dispositif de dépistage (CDAG/CIDDIST) du Département.

**Il est proposé d'accorder une subvention à l'association AIDES à hauteur de 2 304 € pour l'exercice budgétaire 2015.**

**2) L'association SOS Hépatites Alsace** poursuit son action de prévention en insistant particulièrement sur l'éducation des patients, le recours au dépistage et à la vaccination avec, parallèlement l'écoute, le conseil, le soutien des personnes atteintes d'hépatites.

Son travail s'appuie sur une équipe de bénévoles et s'articule autour d'une permanence téléphonique, d'un accueil physique et de séances d'information en milieu carcéral, auprès des publics scolaires et des professionnels des secteurs médico-sociaux.

Cette association a une activité reconnue dans son champ de compétence et constitue, à ce titre, un partenaire pour les missions du CDAG/CIDDIST, service du Département.

**Il est proposé d'accorder une subvention à l'association SOS Hépatites Alsace à hauteur de 912 € pour l'exercice budgétaire 2015.**

## **III. LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE**

**L'association de lutte contre la toxicomanie (ALT)** a pour objet la lutte contre la toxicomanie ainsi que l'aide et l'accompagnement des personnes concernées par cette problématique, qui de surcroît se trouvent en situation de très grande précarité, de difficulté d'accès aux soins et d'insertion.

ALT gère le Centre Thérapeutique Résidentiel "La Robertsau" qui a pour objectif de mener à bien l'insertion sociale et professionnelle de ses résidents présentant une addiction à des substances psychoactives. Il s'agit d'un lieu collectif de soins avec hébergement et avec également un fonctionnement en ambulatoire.

Les objectifs thérapeutiques et socio-éducatifs s'articulent selon 4 axes : éducatif, médical, psychologique et social.

En 2014, 45 personnes ont été accueillies, dont 45% ont plus de 40 ans, les 3/4 vivent de minima sociaux, les 2/3 sont en hébergement précaire et 27 % sont sans domicile fixe.

L'association bénéficie depuis 2007 d'un soutien financier qui contribue au financement d'un poste d'assistant de service social qui aide à régulariser les situations administratives et financières des personnes suivies. Parallèlement, le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) avec hébergement a complété son activité par l'ouverture en juillet dernier, de 4 appartements thérapeutiques relais qui accueillent des femmes enceintes et des parents avec enfants de moins de 3 ans, projet financé par l'ARS.

**Il est proposé d'accorder une subvention à l'association de lutte contre la toxicomanie à hauteur de 2 880 € pour l'exercice budgétaire 2015.**

#### **IV. DON DU SANG**

**L'Union Départementale pour le don du sang bénévole du Bas-Rhin (UD 67)** fédère les associations de don du sang bénévole au sein des groupements départementaux, coordonne leurs stratégies et organise la promotion du don du sang bénévole.

A ce jour, 110 associations et amicales sont fédérées et l'UD 67 apporte son assistance active à l'organisation des collectes et à l'élaboration des outils de communication.

Depuis 2012, l'activité a pu répondre aux besoins des hôpitaux.

En 2014, le Bas-Rhin constate une augmentation des donneurs qui sont passés de 84 306 à 95 090, soit une augmentation de 13 %.

Le Relais de la Vie, organisé chaque année par l'association, s'est déroulé l'an dernier de Geispolsheim à Wissembourg. L'UD 67 s'est investie dans l'organisation de la Journée Mondiale du don du sang qui a eu lieu "Au Jardin des 2 Rives" dans le cadre d'un partenariat franco-allemand et a participé au Congrès de Saint Briec.

**Il est proposé d'accorder une subvention à l'Union Départementale pour le don du sang bénévole du Bas-Rhin à hauteur de 3 192 € pour l'exercice budgétaire 2015.**

#### **V. ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN FIN DE VIE**

**L'association Jusqu'à la Mort Accompagner la Vie (JALMALV)** a pour objectif d'accompagner les personnes en fin de vie en institution ou à domicile, de soutenir les familles, les soignants, de développer les soins palliatifs et de favoriser le fonctionnement de groupes d'entraide. Depuis 2012, un effort tout particulier a été fourni pour les enfants en deuil et se poursuit actuellement.

L'activité repose sur le bénévolat et la demande constante des hôpitaux nécessite la formation de nouveaux intervenants.

**Il est proposé d'accorder une subvention à l'association Jusqu'à la Mort Accompagner la Vie à hauteur de 576 € pour l'exercice budgétaire 2015.**

A toutes fins utiles, il est rappelé que l'attribution des présentes subventions se fonde sur :

- l'article L 1111-9 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'exercice des compétences des collectivités

- la Loi N° 86-17 du 6 janvier 1986 relative au transfert de compétences en matière d'aide sociale et de santé

Le Département exerce cette mission par délégation de compétence de l'Etat et par convention signée le 14 juin 2005.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15227	65-6574-42	24 000,00 €	24 000,00 €	18 840,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer aux associations oeuvrant dans le*

*domaine médico-social pour un montant total de 18 840,00 € pour l'exercice budgétaire 2015 comme suit :*

- une subvention de 8 976 € à l'association Médecins du Monde*
- une subvention de 2 304 € à l'association AIDES*
- une subvention de 912 € à l'association SOS Hépatites Alsace*
- une subvention de 2 880 € à l'association de lutte contre la toxicomanie*
- une subvention de 3 192 € à l'Union Départementale pour le don du sang bénévole en Alsace*
- une subvention de 576 € à l'association Jusqu'à la Mort Accompagner la Vie*

Strasbourg, le 16/11/15

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY